

Commission : Environnement  
Question : L'après COP21  
Auteur : République de Madagascar

La COP21 (Conference of Parties), également connue sous le nom de « Conférence sur le Climat à Paris », s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget, en France. Le but principal de cette conférence selon son comité organisateur était « d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone. » La République de Madagascar soutient les mesures qui y ont été prises pour lutter contre le changement climatique, et elle désire s'investir encore davantage. Comme le ministre malgache l'avait demandé avant la tenue de la COP21, nous voulions connaître l'engagement des autres pays, surtout ceux ayant été, historiquement, les plus polluants, ce qui est désormais chose faite avec les accords conclus lors de cette Conférence.

Madagascar fait partie des pays dits les moins avancés, et figure aussi dans le groupe des pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique. Madagascar est souvent considéré comme étant un pays sous-développé, menant déjà sa propre lutte, en interne, visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Le changement climatique aggrave encore la situation de crise que nous connaissons. Notre économie, la santé de notre population et, ce qui nous caractérise peut-être plus encore, notre biodiversité unique au monde, avec un taux d'endémisme proche de 80 %, sont tous menacés par le réchauffement de la Terre. L'extension même du pays est en danger si l'augmentation du niveau de la mer se poursuit à ce rythme.

L'île ne fait pas partie des principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre, cependant, l'État malgache s'est fixé comme objectif minimum la réduction de 14 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et une augmentation de 32 % des capacités de stockage du CO<sub>2</sub>, avec la poursuite du programme d'extension de ses forêts. Parmi les leviers d'action sur lesquels Madagascar compte agir, on trouve : l'énergie, l'agriculture, l'aménagement urbain, la gestion des déchets et des forêts. Pour y parvenir, l'État malgache a besoin d'environ 41,9 milliards de Dollars US, mais grâce à la COP21, une grande partie de cette somme d'argent a d'ores et déjà été fournie.

Madagascar participe à trois grandes initiatives définies lors de la COP21. La première est l'*AFR100* (African Forest Landscape Restoration Initiative), même si notre pays n'a pas encore décidé de la quantité d'hectares qu'il allait restaurer, étant donné que nous sommes actuellement en pleine évaluation. Deuxième projet : l'*AREI* (Africa Renewable Energy Initiative), auquel Madagascar participe avec deux initiatives énergétiques : l'énergie solaire et l'éolienne. Enfin, *Crews* (Climate Risk Early Warning System), de laquelle Madagascar a le plus fortement bénéficié ; cette initiative ayant fourni une importante contribution financière à tous les pays les plus exposés au changement climatique, afin de nous aider à réduire les risques de catastrophes. Dorénavant, il nous appartient d'investir au mieux cet argent, afin d'augmenter la sécurité de notre population et de préserver notre biodiversité.

Hormis la COP21, Madagascar a été l'un des États à signer la déclaration « Because the Ocean », qui a vu le jour en raison de l'absence de ce thème à la COP21. L'État malgache considère que bien plus de pays devraient prendre part à ce traité, car l'Océan est un des leviers qu'il faut le moins négliger pour lutter contre le changement climatique. Notre pays, avec la « Promesse de Sydney » de 2014, a multiplié les aires marines protégées et, depuis janvier 2015,

le Ministère de l'environnement malgache s'est vu doté d'une Direction Générale de la Mer, afin de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers.

La République de Madagascar se trouve considérablement impactée par le changement climatique. Avec la COP21, l'État a reçu beaucoup de fonds qui pourront l'aider à lutter contre les problèmes liés au réchauffement climatique, mais aussi, il devra multiplier les efforts pour se développer de façon durable et respectueuse de l'environnement. Nous cherchons par ailleurs un engagement mondial, en commençant par nous-mêmes, dans d'autres thèmes, en dehors de ceux ayant été traité à la COP21, comme le soin des Océans, et qui devraient permettre de limiter le réchauffement de la Terre.

Pour conclure, notre pays est fermement engagé en faveur d'un investissement global visant à sauver la planète, et même si notre économie ne nous permet pas d'agir financièrement comme nous le voudrions, nous nous efforçons de nous engager de toutes les façons imaginables, en orientant notre gouvernement vers un développement durable et en proposant de conclure de plus et plus d'accords entre tous les États sensibles à cette thématique.